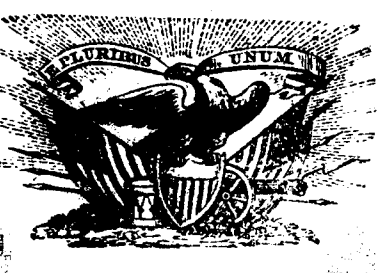


TICKET DES REPUBLICAINS. POUR LE GOUVERNEUR.



J. B. DAWSON.

SENATEUR, BERNARD MARIGNY. REPRESENTANTS, B. Z. CANONGE, H. PEDESCLAUX, CHARLES DAUNOY, J. R. GRAYES, J. J. P. MERCIER, LOUIS ALLARD, J. M. KENNEDY, D. AUGUSTIN, A. DUCROS.

POUR LE CONGRES, Premier District—CHS. GAYARRE, Troisième District—J. WALKER.

L'ABELLE.

IMPRIMERIE ET PERIODIQUES, TOUS LES JOURS, PAR JEROME BAYON. IMPRIMERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. "Il faut que l'UNION soit conservée." LUNDI MATIN, 23 JUILLET 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

NOUVELLES-ORLEANS, 23 juin. CALOMNIE SCANDALEUSE. Il faut convenir que l'Union est une chose qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White. Et qui est en ce moment en danger par le parti de White.

Hier au soir une personne qui se trouvait dans un des char de chemin à l'ouest de la ville de New Orleans, et de White serait élu. Son opinion fut combattue par tous ceux qui l'entouraient, et toutes les autres personnes, un nombre de 83, qui se trouvaient dans le char, s'élevèrent unanimement. HUZZA POUR DAWSON!! le candidat démocrate!! Ces cris furent répétés par tous ceux qui se trouvaient dans les autres chars!! Une seule voix pour White dans six chars contenant cent quarante quatre personnes!! On peut juger par là de la chance de notre candidat.

DE LA GUERRE CIVILE EN FRANCE.

La guerre civile... Quel épouvantable fléau! et comment ceux-ci se disent Français n'ont-ils pas reculé devant lui.

Nous nous attendons que les factions se défendent d'avoir allumé ce feu qui dévore les peuples, et qu'elles rejettent sur le gouvernement et sur ce qu'elles nomment le juste-milieu, le crime d'avoir allumé la France à cet excès d'exaltation ou n'y a plus de raison possible, plus de justice possible, plus de réconciliation possible, et la seule loi est la force, ou le dernier et terrible mot de parti est: *Mutuum periculum*!

Contenons toute l'indignation qu'un tel reproche excite en nous, et ne craignons pas de descendre, pour tout ce que la France d'hommes paisibles, amis du gouvernement et du pays, à la justification de ce chef d'accusation qui leur impose la guerre civile. Faisons abstraction de nos opinions et ne voyons que les faits.

Après l'évacuation qui venait de briser une dynastie, les incorrigibles partisans de liberté et d'égalité conçurent le fatal projet de rétablir la république en France. Quelques jeunes têtes, quelques ambitieux, mais surtout la tonde révolutionnaire, celle qui ne vit et ne se sent vivre que dans les convulsions sociales, nous virent un système républicain. Le peuple, qui n'avait vaincu qu'au nom de la charte, qui, en ce moment de combat aurait accepté Charles X. faisant amovible honneur à la charte, qui après son triomphe n'aurait que la charte, le peuple réprouva jusqu'à l'idée de république.

Le trône vacant réclamait un roi; la raison, la sagesse, à défaut de toute sympathie (et quel est celui qui pourrait dire qu'il n'y a pas de sympathie, à plus près générale, n'existant pas?), la raison, la sagesse signalèrent le seul homme qui put l'être, avant par qui l'Etat de la famille des rois, que parce que ses qualités personnelles, ses vertus domestiques le rendaient digne de la couronne.

Louis-Philippe fut élu et dut proclamer que son intention était une intention purement provisoire, une intention nécessaire, une intention qui n'était que le commencement d'une autre.

C'est ici que commence la haine implacable de la république. Le libéralisme ne fut pas partisan de la république; les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes.

Le parti républicain ne fut pas partisan de la république; les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes.

Le parti républicain ne fut pas partisan de la république; les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes.

Le parti républicain ne fut pas partisan de la république; les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes, mais les principes, avait-il été démontré, étaient les mêmes.

VENTES PAR LE SHERIFF.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10

DANS LA COUR DE PAROISSE.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un arrêt de la cour, au mois d'août, il sera vendu à la vente de la cour, à 11 heures A. M., à l'encan de la rue de Chartres et Levée, une quantité de marchandises séculières. Conditions: Comptant. 18 juin—10